



## UNE LISTE BLEU MARINE POUR LA DÉFENSE DE NOS COMMUNES ET DE NOTRE DÉPARTEMENT, CONDUITE PAR FRANÇOIS HELIE

Le 24 septembre prochain se tiendront les élections sénatoriales où la moitié du Sénat sera renouvelée. En Essonne, ce seront donc cinq sièges de sénateurs qui seront à pourvoir au suffrage proportionnel à un tour.

Pour ce fait, les 2200 grands électeurs essonniers, issus de conseils municipaux, jusqu'au Sénat se rendront aux urnes pour élire vos sénateurs qui auront la charge, entre autre, de participer au travail législatif du Parlement et de contrôler l'action du gouvernement.

De par son implantation départementale, le Front National se doit évidemment de présenter sa liste. Une liste dont l'axe principal est la défense de nos communes et de notre département, et qui sera conduite par François HELIE.

Ce choix, qui fut une surprise, a été décidé et validé à l'échelle nationale au vu de l'implantation locale dont bénéficie le Front National dans le sud-Essonnes, terre rurale et traditionnelle dont le premier besoin est la préservation de son cadre de vie, le maintien de l'identité de ses petites communes menacées par les baisses de dotations, les fusions programmées par un gouvernement des villes et la désertification des services publics.

Nous concédons que cette élections est la grande inconnue des Français car ils ne se sont pas conviés aux urnes, mais son issue peut être un moyen de pression sur le gouvernement d'Emmanuel MACRON afin que ce dernier n'ait pas un pouvoir législatif total, un pouvoir total qui mettrait à mal la France des salariés, la France des demandeurs d'emploi et la France des agriculteurs ; le tout pour une harmonisation européenne !

Un sénateur Bleu Marine pour la défense de nos communes et de notre département aura la lourde tâche de défendre les mairies des petites et moyennes villes dont l'avenir est incertain et qui se voient contraintes de se retourner de plus en plus vers les intercommunalités et l'imposition pour leur transférer des compétences faute de budget.



## IL S'ENTRAÎNAIT AU DJIHAD A ETRÉCHY

Le 19 juin dernier, un terroriste islamiste fonçait avec son véhicule en feu sur un convoi de gendarmes mobiles qui assurait la sécurité sur les Champs-Élysées. Cet acte terroriste qui aurait pu être très lourd en conséquences, a permis de découvrir que le véhicule en question avait été transformé en bombe roulante puisque deux bouteilles de gaz et plus de 9 000 munitions ont été retrouvées à bord, de même que des armes de guerre.

L'homme, Adam DJAZIRI, résident du Plessis-Paté dans l'Essonne, était porteur d'une arme de poing, et lors de la perquisition effectuée à son domicile, d'autres armes ont été découvertes ainsi qu'une allégeance à DAESH !

Or d'après les premiers éléments de l'enquête, nous apprenions que cette personne était fichée S, qu'elle faisait l'objet d'une fiche de recherche émanant d'Interpol et que la préfecture de l'Essonne, malgré tous ces signaux d'alerte, lui avait prolongé sa licence de tireur sportif en l'autorisant à transporter, dans le cadre de son activité de « loisir » deux fusils de type Kalachnikov, deux pistolets automatiques Glock et 900 munitions et **qu'il était inscrit au club de tir d'Etréchy où il s'entraînait au Djihad** comme le stipule la lettre d'allégeance au groupe terroriste islamique qu'il a transmis à sa famille avant son passage à l'acte.

Nous avons aussi appris que la préfecture de l'Essonne avait refusé une perquisition administrative à son domicile dans le cadre de l'état d'urgence. Cet état de fait est la preuve d'une faille avérée de l'Etat qui a autorisé une personne connue pour sa radicalité islamiste à transporter en toute légalité des armes de guerre pour sa pratique dite sportive.

Interpellée par Audrey Gubert, conseillère régionale Front National d'Ile-de-France et par François HELIE, la préfecture de l'Essonne n'a pas souhaité réagir sur les lacunes sécuritaires dont elle est coupable et qui ont mis bon nombre de nos concitoyens en danger.

Il est évident que ni la mairie d'Etréchy, ni l'Association sportive strépiniacoise dont dépendait ce terroriste ne sont responsables de ces agissements, car tous les documents administratifs étaient en règle, preuve du laxisme de notre administration préfectorale essonnienne.

Etréchy Bleu Marine a demandé à Madame la préfète de l'Essonne par voie de communiqué de presse, et ce au nom de tous les Strépiniacois qui auraient pu être les premières victimes de ce fanatique islamiste, de s'expliquer sur les failles sécuritaires dont ses services sont coupables par omission ! Nous avons demandé à Madame la préfète de l'Essonne de retirer la licence de tir à toute personne ayant une approche avec le fondamentalisme islamiste dans notre département et d'autoriser les forces de l'ordre à perquisitionner le domicile de ces personnes dans le cadre de l'état d'urgence et de leur confisquer leurs armes éventuelles !

**Nous attendons encore une réponse !**

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES 2017 - RÉUNION PUBLIQUE - ENTRÉE GRATUITE**  
**VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017**

**En présence de**  
**NICOLAS BAY**  
DÉPUTÉ FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DU FRONT NATIONAL

**A 18H30**  
SALLE  
PABLO NERUDA

SISE CHEMIN  
DU JEU DE  
PAUME

91790  
BOISSY  
SOUS-SAINT-YON

AUDREY GUIBERT  
CONSEILLÈRE RÉGIONALE IDF  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
DE SAVIGNY-SUR-ORGE  
SD FN 91

FRANÇOIS HELIE  
TÊTE DE LISTE  
POUR LES SÉNATORIALES  
CONSEILLER MUNICIPAL D'ETRECHY  
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE  
-JUINE ET RENARDE-

**ET L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE  
ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER  
À UNE GRANDE RÉUNION PUBLIQUE,  
SUIVIE D'UN VERRE DE L'AMITIÉ.**

**PLUS D'INFORMATIONS :**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 06-65-86-46-91**  
**OU PAR MAIL : SECRETAIRFN91@GMAIL.COM**

## TRANSFERT DE COMPÉTENCES VERS JUINE ET RENARDE... LA GRANDE BRADERIE CONTINUE !

Chacun d'entre vous le sait, une municipalité gère le quotidien de ses administrés et leur propose des services financés par l'imposition locale.

Or depuis quelques années, nous assistons à un transfert massif de compétences municipales vers notre intercommunalité. Après la petite enfance, nos eaux et assainissement, est venu le tour de notre urbanisme avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, puis demain le sport, la voirie et l'éclairage public.

Nous ne pouvons que nous poser la question du lendemain de notre mairie, de notre commune de notre identité locale. A moins que tout ceci ne soit qu'un vaste projet mis en place depuis de longues années....Ah oui, c'est vrai, le Parlement Européen veut limiter les communes françaises à 9000 !

